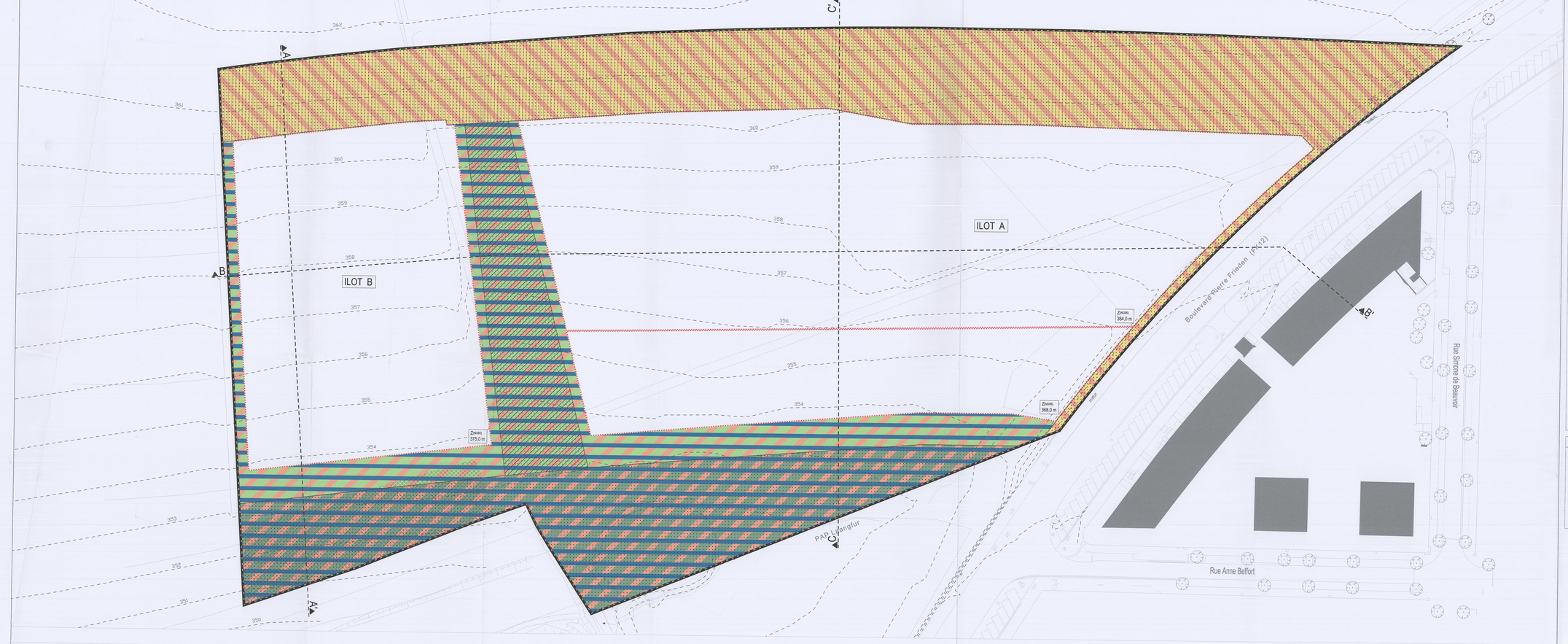

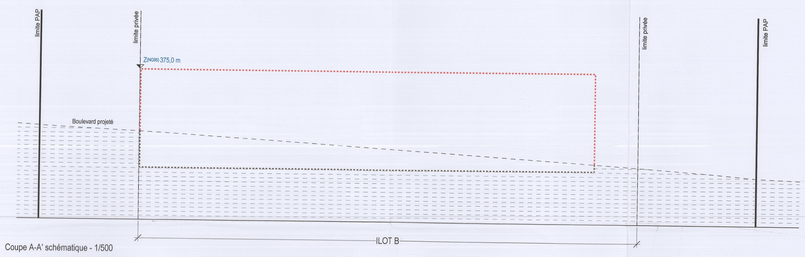

Coupe A-A' schématique - 1/500

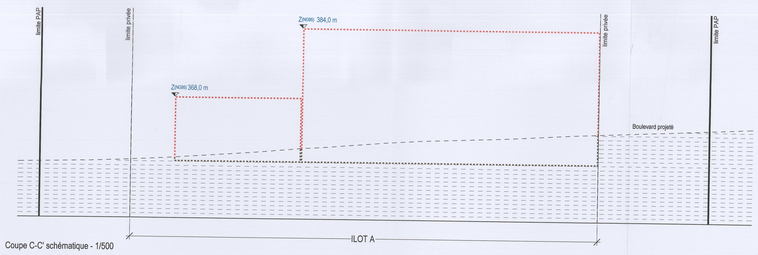

Coupe C-C' schématique - 1/500

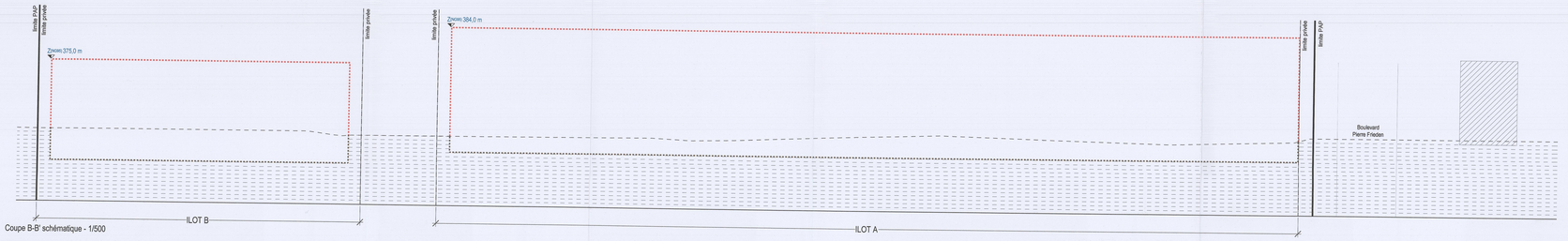

Coupe B-B' schématique - 1/500

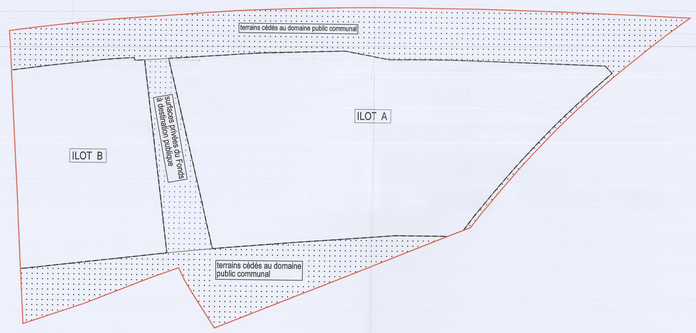

Délimitation des surfaces - 1/1.250

ILOT A		209,48 ares	
0	12.115	0	57.785
18.170	-	-	97-c
-	Zh(RdB) ≤ 384,0m Zh(RdB) ≤ 368,0m	-	-

ILOT B		92,45 ares	
0	6.000	0	15.000
9.000	-	-	-
-	Zh(RdB) ≤ 375,0m	-	-

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LÉGENDE

Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE"

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	n/a	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m²]	max.		n/a	surface constructible brute [m²]
type de toiture		max.	n/a	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			n/a	nombre de niveaux
				hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,..R nombre d'étages en retrait
- +1,2,..C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,..S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres max.

Types, dispositions et nombre des constructions:
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme de toiture:
- tp toiture plate
- tx (x%-x%) toiture à x versants de x degrés d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% / y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espaces vert privé
- espaces vert public
- aire de jeux
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être cédé au stationnement (tracé à titre indicatif)
- zone piétonne / chemin piéton / piste cyclable (tracé à titre indicatif)
- voie de circulation de type zone résidentielle

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

Zh(ref) côte altimétrique maximale des îlots constructibles

Délimitation des lots / îlots
- surfaces privées du Fonds à destination publique

Espaces extérieurs privés et publics
- espace à étude pour espace vert privé
- espace à étude pour espace vert public
- espace à étude pour voie de circulation

Couloir / Servitudes
- servitude de passage et écologique
- couloir pour transport public

Constructions
- bâti existant

appartient à la délibération
du conseil communal
du 9 décembre 2024
référence n° 82A/2021/2

VILLE DE LUXEMBOURG – ADMINISTRATION COMMUNALE

IND.	DATE	MODIFICATIONS
D	27.03.2024	Adaptation des surfaces de cession (plateforme tram)
C	28.02.2024	Adaptation de certaines représentations graphiques et reprise des cotes des courbes de niveaux
B	29.01.2024	Adaptation des surfaces de cession
A	15.12.2023	Coupe B-B' - Adaptation du terrain naturel

Fond de plan	Source	Version
Délimitation de la plateforme Tram	Plan d'implantation Boulevard Kuebebierg, Schroeder & Associés	15.11.2023
Plan topographique suivant levé	METRICO s.à.r.l., Fonds Kirchberg et Administration des ponts et chaussées	07.12.2023
Mesurage	GEOCAD S.à.r.l.	17.09.2021
Zones du PAG - plan coordonné	Ville de Luxembourg	17.07.2023
Orthophoto	Administration du Cadastre et de la Topographie	2022

Modification du plan d'aménagement particulier (PAP NQ)

Lycée Kuebebierg (Modification 01)

FONDS KIRCHBERG

Partie graphique
Plan des prescriptions et coupes

échelle 1:500

22 mai 2024

N

ZEYEN BAUMANN

Zeyen+Baumann sàrl
9, rue de Steinsel
L-7254 Bereldange

T +352 33 02 04
F +352 33 28 85
www.zeyenbaumann.lu

En collaboration avec Güller Güller - Alfred Peter Paysage - Etienne Ballan - RR&A - Energie et Environnement - Ecolor - Ville en œuvre - Belvédère - Schroeder & Associés

Zeyen + Baumann aménageurs-urbanistes

PAP « LYCÉE KUEBEBIERG, MODIF.1 » | PARTIE GRAPHIQUE MODIFIÉE | 2024-03-27.DWG | 310.3034 - ISO A0 sheet A0 (841.00 x 1189.00 mm) | Echelle 1:500